DOSSIER D'APPRENTISSAGE



La responsabilisation des enfants en tant qu'approche technique commune pour le projet JOFA

Joining Forces for Africa (JOFA)



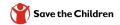


Cofinancé par l'Union européenne















CONTEXTE

L'Alliance Joining Forces est une collaboration entre les six plus grandes agences axées sur les enfants : Child Fund Alliance, Plan International, Save the Children International, SOS Villages d'Enfants International, Terre des Hommes International Federation et World Vision International.

À propos de JOFA

Le projet "Joining Forces for Africa (JOFA) - protéger les enfants pendant la crise du COVID-19 et au-delà" est mis en œuvre dans cinq pays (Sénégal, Mali, Éthiopie, Kenya et Ouganda) sur trois ans (août 2020-2023), avec le soutien d'une subvention de 10 millions d'euros de l'UE.

L'objectif global du projet JOFA est Les enfants et les adolescents connaissent une réduction des niveaux de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence. Il comporte quatre objectifs spécifiques

Approches techniques et méthodologies dans le projet JOFA

Le projet JOFA vise à utiliser des approches et des méthodologies de protection de l'enfance fondées sur des données probantes, en s'appuyant sur l'expérience collective des membres du consortium.

Après un examen approfondi et un processus de consultation, trois approches techniques communes ont été choisies pour être étendues à plusieurs pays et partenaires de Joining Forces.

1. Parentalité sans Violence Save the Children

2. Responsabilité à l'égard des enfants Childfund

3. **TeamUp**

Save the Children, War Child Holland and **UNICEF** Netherlands

L'équipe du projet JOFA a mené une série d'apprentissage sur les approches techniques, qui a débuté en avril 2022 et s'est achevée par un atelier de partage externe en mars 2023.

Objectifs du JOFA

- Renforcer les systèmes nationaux et locaux de protection et de réponse.
- Améliorer la protection des familles, des communautés et des institutions résilientes dans le contexte de la crise COVID-19 et pendant la phase de relèvement.
- Renforcer la capacité et l'action des enfants pour prévenir et répondre à la violence dont ils sont victimes pendant la crise du COVID-19 et la phase de relèvement.
- Améliorer l'apprentissage et le partage des connaissances et des meilleures pratiques liées aux approches de la protection de l'enfance.

Key facts

Durée du projet:

06.08.2020-05.08.2023.

■ Budget

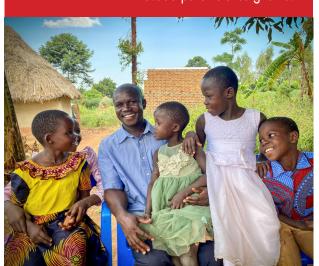
10,000,000 € EU Financement. 771,458 € membres du consortium.

Pays

Éthiopie, Kenya, Mali, Sénégal, Ouganda.

Bénéficiaires directs :

438.000 enfants bénéficiaires. 3.000 prestataires de services. 23.000 parents et soignants.



La série d'apprentissage visait à tirer des enseignements du processus d'adoption d'approches techniques communes en vue d'une mise à l'échelle, et à échanger, partager et analyser les défis, les solutions et les bonnes pratiques en matière de mise en œuvre.

On espère que la série d'apprentissage créera également des opportunités pour développer ces approches avec les agences Joining Forces et d'autres, et qu'elle explorera les possibilités de recherche et d'apprentissage sur ces approches.

La série d'apprentissage s'est déroulée selon les étapes suivantes :

Étapes de la série d'apprentissage

- Apprentissage interne au niveau national Examens par les pairs - recherche qualitative/processus de suivi.
- Échanges entre deux pays JOFA ou plus, afin d'explorer les questions d'apprentissage communes.
- Trois ateliers de révision de l'apprentissage avec les équipes nationales de JOFA -spécifiques à chaque approche technique.
- Webinaire pour présenter les résultats de notre série d'apprentissage à un public externe d'acteurs de la protection de l'enfance au niveau mondial.

Ce dossier d'apprentissage présente les résultats essentiels de ce processus de série d'apprentissage.

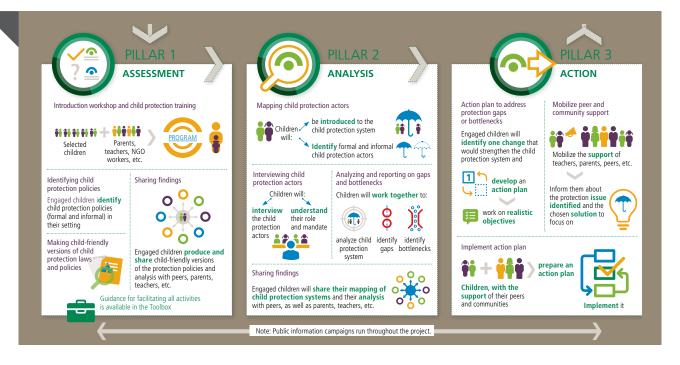
À PROPOS DE LA RESPONSABILITÉ DES ENFANTS

La responsabilisation adaptée aux enfants (Child-Friendly Accountability - CFA) repose sur la conviction qu'il est possible de réduire la violence à l'encontre des enfants, en partie en demandant aux dirigeants de rendre compte de leurs obligations en matière de protection de l'enfance. Pour soutenir la participation significative des enfants aux efforts visant à demander des comptes aux responsables et à améliorer les systèmes locaux et nationaux de protection de l'enfance, l'AFC responsabilise les enfants, permet une participation significative des enfants, aide les enfants à acquérir des connaissances, soutient les enfants dans la remise en question des normes sociales négatives, permet aux enfants de s'engager

auprès des responsables, donne aux enfants les moyens d'agir directement pour combler les lacunes en matière de protection, et encourage l'action conjointe et l'élargissement de l'action au niveau communautaire.

L'AFC se concentre sur le suivi de l'efficacité et de la responsabilité des systèmes de protection de l'enfance. Il ne s'agit pas de suivre des cas individuels de violence.

principaux participants directs sont des adolescents âgés de 13 à 17 ans et la méthodologie est conçue pour être appliquée aux enfants scolarisés et non scolarisés. La méthodologie de l'AFC repose sur trois piliers.



SÉLECTION DE L'APPROCHE TECHNIQUE COMMUNE POUR LE PROJET JOFA : LA RESPONSABILITÉ ADAPTÉE AUX ENFANTS (CHILD FRIENDLY ACCOUNTABILITY - CFA)

La responsabilisation adaptée aux enfants a été présentée par les partenaires mondiaux de Joining Forces au début du projet comme une approche technique commune possible, aux côtés d'autres approches liées à la participation des enfants et aux compétences nécessaires à la vie courante.

Lors d'ateliers ultérieurs sur les approches techniques au niveau national, les équipes nationales ont sélectionné les approches techniques qu'elles allaient mettre à l'échelle et adopter parmi tous les partenaires d'un même

Les équipes nationales du Mali, de l'Ouganda, de l'Éthiopie et du Kenya ont toutes choisi la responsabilisation des enfants comme approche privilégiée, en utilisant un ensemble de critères objectifs pour évaluer les approches disponibles. Au Mali et en Ouganda, l'approche CFA complète a été adoptée, en utilisant le manuel Childfund, et le personnel a été formé à l'utilisation du manuel. En Éthiopie et au Kenya, bien que le manuel Childfund ait été mis à la disposition des partenaires, il n'a pas été adopté de manière alobale par tous les partenaires et sa mise en œuvre a été fragmentaire au départ.

Au Sénégal, l'équipe a choisi l'approche Peace Road pour les compétences de vie, car le responsable national - World Vision - avait la capacité d'apporter son soutien en termes de matériel et de formation.

Le fait que l'AFC ait été choisie dans 4/5 des pays cibles démontre que le personnel d'ONG de diverses organisations s'accordera sur le choix de l'approche la plus appropriée, fondée sur des données probantes, si on lui donne des critères objectifs pour choisir l'approche, et qu'on lui présente les options disponibles à évaluer.

PROGRAM INCEPTION PLANNING

Bien que les équipes nationales du JOFA n'aient pas mené de recherche formative spécifique sur la responsabilité adaptée aux enfants, des évaluations des besoins en matière de protection de l'enfance ont été réalisées dans tous les pays. Les résultats de ces évaluations des besoins ont permis de prendre des décisions en matière de programmation.

Dans de nombreux cas, les agences de mise en œuvre n'ont pas planifié et budgétisé les trois piliers de l'approche dans leur ensemble, mais se sont concentrées sur un seul pilier, comme le renforcement des connaissances des enfants sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance, et l'analyse des problèmes de protection de l'enfance au sein de leur communauté.

Chaque partie de l'approche est importante et, pour les interventions futures, les agences chargées de la mise en œuvre devraient planifier les trois piliers :

Trois piliers pour les interventions futures

Pilier 1 : évaluation, axé sur l'acquisition de connaissances et la promotion de la compréhension.

Pilier 2 : Analyse et responsabilité, centré sur la cartographie et l'analyse de la performan<u>ce</u> du système de protection.

Pilier 3: Action pour la mobilisation le plaidoyer sociale, et l'action corrective sur les lacunes et les goulets d'étranglement identifiés par les enfants.

SUIVI, ÉVALUATION ET RECHERCHE

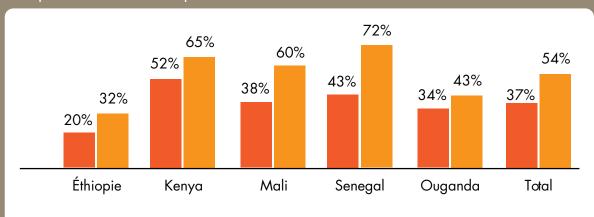
Le cadre logique du projet JOFA a intégré dès le début du projet (c'est-à-dire au départ) les outils de suivi et d'évaluation recommandés pour l'approche CFA, et la série d'apprentissage des approches techniques comprenait des éléments supplémentaires de recherche sur la mise en œuvre qui ont apporté une contribution supplémentaire au processus MERL.

Jusqu'à présent, les équipes nationales de JOFA ont fait participer plus de 26 225 enfants à des activités de responsabilisation sociale.

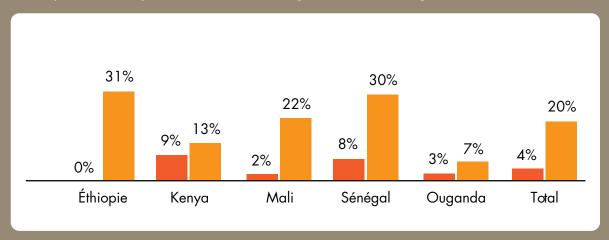
Les résultats obtenus à mi-parcours montrent de très bons progrès dans les indicateurs clés :

Progrès Responsabilité des Enfants

% de membres de réseaux de pairs qui démontrent une connaissance adéquate de la protection de l'enfance et des approches de responsabilisation adaptées aux enfants



% d'enfants ciblés qui déclarent que leur opinion est sollicitée et prise en compte dans la prise de décision du gouvernement régional ou national



Ligne de base Examen à mi-parcours Si l'équipe en Ouganda a bénéficié de lignes directrices et de documents existants sur l'AFC qui avaient été adaptés spécifiquement au contexte national, cela n'a pas été le cas dans d'autres pays, où les documents ont dû être adaptés et contextualisés au cours de la mise en œuvre.

FORMATION INITIALE DU PERSONNEL

Les équipes nationales de l'Ouganda et du Mali ont mis en œuvre une formation initiale bien planifiée et structurée pour le personnel du projet et les facilitateurs, avec toutes les agences de mise en œuvre impliquées.

Au Kenya, l'équipe n'a pas organisé de formation commune du personnel, et chaque agence a pris les lignes directrices de l'AFC et les a interprétées comme elle l'entendait, en organisant des formations internes ou des sessions de planification de manière individuelle. En effet, TdH à Nairobi a utilisé une approche différente mais similaire - le "Plan Z" - qui s'accompagnait de son propre ensemble de

lignes directrices et de matériel de formation.

De même, en Éthiopie, aucune formation commune du personnel n'a eu lieu et chaque agence a pris les lignes directrices existantes et les a adaptées et adoptées comme elle l'entendait.

Cela a posé des problèmes de cohérence de la méthode de mise en œuvre et de fidélité aux éléments fondamentaux de l'approche. Après avoir examiné la mise en œuvre dans le cadre de la série d'apprentissage sur les approches techniques, ce problème a été identifié et des efforts ont été déployés pour renforcer la mise en œuvre des trois piliers de l'approche CFA.

MISE EN ŒUVRE

Les questions liées à la mise en œuvre ont été évaluées et analysées au cours du processus d'évaluation par les pairs, des échanges entre les partenaires et entre les équipes nationales,

ainsi que lors de l'atelier d'évaluation de l'apprentissage. Le cadre d'analyse suivant a été utilisé pour cette évaluation :

Cadre d'analyse de la responsabilité des enfants

- A Défis de la mise en œuvre
- B Formation des animateurs et qualité
- C Représentation, genre et inclusion
- D Environnement et matériel adaptés aux enfants
- E Engagement avec les responsables
- F Histoires positives de changement
- G Considérations logistiques et emplacement :
- H Processus de retour d'information et d'orientation

A. DÉFIS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE

SOUTIEN DE L'ÉCOLE ET DE LA COMMUNAUTÉ

Lorsque l'AFC est mise en œuvre dans les écoles, le soutien de la direction et des autres enseignants de l'établissement est important pour le bon fonctionnement des activités et leur durabilité.

De même, il est important d'avoir le soutien des parents, qui est crucial tout au long du processus pour encourager une véritable participation des enfants, et parce qu'il peut leur être demandé dès le départ d'autoriser leurs enfants à participer aux activités de l'AFC.

L'engagement et les activités préparatoires avec les enseignants, la direction de l'école, les parents et les dirigeants de la communauté sont essentiels à la mise en œuvre.



Les lignes directrices de l'AFC suggèrent des ratios d'animateurs par enfant - il est important d'essayer de maintenir ces ratios pour un fonctionnement efficace des activités, tout en équilibrant la forte demande pour les activités.

Des bénévoles de la communauté peuvent être recrutés comme assistants dans l'animation des clubs d'enfants afin de faire face à la pénurie d'instructeurs qualifiés et d'améliorer les ratios animateurs/enfants.

Pour assurer la pérennité des groupes d'enfants, il est nécessaire de prévoir l'inévitable rotation des enfants au fur et à mesure qu'ils grandissent.

C'est également l'occasion de se concentrer sur un nombre réduit d'enfants plus âgés dans les premières cohortes, en anticipant la possibilité que des enfants plus jeunes participent à l'activité lorsque les plus âgés l'abandonnent.

B. FORMATION DES ANIMATEURS ET QUALITÉ

FORMATION ET SOUTIEN CONTINU

La formation initiale (le plus souvent d'une durée de trois jours) est importante et a été généralement bonne au sein des équipes JOFA, mais une formation et un soutien continus sont nécessaires. Un certain niveau de supervision a été assuré dans la plupart des cas, mais les animateurs et le personnel du projet ont souligné la nécessité de formations de remise à niveau ou d'un soutien pratique intense de la part du personnel du projet.

Les formations de remise à niveau pour les facilitateurs existants et nouveaux devraient être planifiées à l'avance, avec la participation de la direction de l'école, afin de planifier la durabilité des activités de l'AFC au-delà de la durée de vie du projet.

L'approche de l'AFC est complexe - les facilitateurs ont besoin de temps pour comprendre l'approche et d'une formation et d'un accompagnement continus. Une bonne pratique proposée est de former une "communauté de pratique" ou une plateforme de soutien mutuel pour les facilitateurs, qui pourrait se faire sur WhatsApp ou quelque chose de similaire.

Matériel de formation : Dans de nombreux sites de projet, les animateurs ont déclaré qu'ils ne disposaient pas de suffisamment de matériel de formation ou de guides de l'animateur, et ils ont demandé des guides supplémentaires sur les compétences de la vie courante par groupe d'âge.

COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE CONSEIL ET DE PREMIERS SECOURS PSYCHOLOGIQUES

La principale préoccupation des enseignants/ animateurs est leur manque de compétences/ de capacité à fournir des conseils personnalisés aux enfants qui viennent les voir pour des traumatismes et des problèmes graves. En effet, un cas grave de violence à l'encontre d'un enfant participant à un programme de préparation à la vie active a été signalé et les enseignants ont estimé que s'ils avaient eu plus de moyens pour fournir des conseils, cela aurait pu être évité.

La question des compétences en matière de conseil et de premiers secours psychologiques (PFA) pour les animateurs d'activités d'AFC et de préparation à la vie active devrait être examinée avec soin.

Dans un premier temps, il convient d'identifier et de partager avec tous les animateurs des voies d'orientation claires pour les enfants qui ont besoin d'un soutien psychosocial individualisé et/ou spécialisé, afin que les enfants puissent bénéficier du soutien approprié dont ils ont besoin.

La formation à l'AFP des animateurs doit ensuite être revue et mise en œuvre si nécessaire.

C. REPRÉSENTATION, GENRE ET INCLUSION

INCLUSION

En principe, tous les enfants scolarisés peuvent participer aux activités de l'AFC, mais dans la pratique, certains enfants se heurtent à divers obstacles. Les enfants qui peuvent être exclus de la participation aux groupes de l'AFC sont les suivants :

- Les enfants qui ont un "mauvais" comportement ou qui font preuve de violence à l'égard de leurs camarades.
- Les enfants qui consomment de la drogue et/ou de l'alcool
- Les enfants qui ont de nombreuses responsabilités domestiques.
- Les enfants dont les parents ne les autorisent pas à participer.

ENFANTS NON SCOLARISÉS

Pour la plupart, les enfants non scolarisés n'ont pas été en mesure de participer aux activités de l'AFC dans le cadre du projet Joining Forces for Africa. Les agences de mise en œuvre devraient étudier les moyens d'impliquer

ENFANTS HANDICAPES

L'implication des enfants handicapés dans les activités de l'AFC a été minime.

La cartographie des organisations de personnes handicapées et leur implication dans les activités du projet ont augmenté la participation des enfants handicapés dans la mise en œuvre de l'approche au Mali, et devrait être réalisée dans le cadre de futurs projets dès le début.

Au Kenya et en Éthiopie, certains enfants ont

GENRE

Dans la plupart des endroits, une participation égale des garçons et des filles a été signalée, certaines personnes interrogées suggérant que les filles étaient plus confiantes pour s'exprimer et que, dans certains cas, il y avait plus de filles participants, comme au Kenya.

En Éthiopie, cependant, 55 % des participants aux activités de l'AFC étaient des garçons,

Il y a aussi des enfants qui ne veulent pas aller à l'école parce qu'ils sont timides ou parce que leurs camarades les incitent à ne pas y aller. Les filles qui tombent enceintes, les enfants pauvres qui portent de mauvais uniformes peuvent avoir honte d'aller à l'école. Il a également été mentionné des cas où des enfants appartenant aux catégories susmentionnées et des enfants exposés à un risque élevé de violence ont été encouragés à participer aux activités par leurs pairs ou par les animateurs ainsi qu'un cas où des enfants appartenant à des minorités ont été encouragés à participer aux activités.

En Éthiopie, dans les zones d'intervention de l'est de Hararghe, les écoles accueillent à la fois des enfants déplacés et des enfants de la communauté d'accueil. Dans ces écoles, les élèves déplacés et ceux de la communauté d'accueil participaient ensemble aux séances.

efficacement les enfants non scolarisés dans les activités de l'AFC.

Un exemple qui pourrait être un bon point d'entrée est celui des clubs de football locaux.

été sélectionnés pour représenter leur école ou leur district au sein d'une assemblée des enfants ou d'un parlement des enfants. Dans ces cas, la participation était plus limitée car les enfants devaient être sélectionnés comme représentants.

Dans ce cas, il a été souligné qu'un processus de sélection clair et transparent, communiqué efficacement à tous les enfants impliqués dans les activités de l'AFC, est essentiel.

ce qui indique un niveau plus faible de participation des filles.

La faible participation des filles aux sessions de l'AFC a été associée aux influences exercées au niveau de la communauté et de la famille.

Le faible taux de scolarisation des filles a également eu une certaine influence sur ce taux de participation des filles.

BONNES PRATIQUES POUR L'INCLUSION

Un bon exemple à suivre consiste à aider les enfants à faire participer leurs pairs, en particulier ceux qui sont le plus exposés à la violence ou à d'autres violations des droits, afin de garantir une participation équitable

et d'éviter l'exclusion de certains groupes. Les agences de mise en œuvre devraient prévoir plusieurs cohortes dans la même communauté afin d'inclure les groupes vulnérables dans la deuxième ou la troisième cohorte.

D. ENVIRONNEMENT ET MATÉRIEL ADAPTÉS AUX ENFANTS

MATÉRIAUX

Dans de nombreux sites du projet, les animateurs ont déclaré qu'ils ne disposaient de matériel pour soutenir les activités d'AFC et de préparation à la vie active. En particulier, les animateurs ont demandé du matériel supplémentaire sur les droits sexuels et de la reproduction, les menstruations et les IST. Les enseignants ont également demandé du matériel adapté sur les lois et politiques nationales pour les droits de l'enfant.

Les animateurs qui ont reçu une formation ont reçu des documents, mais la majorité d'entre eux ont déclaré que les documents fournis après la formation étaient relativement compliqués à lire et à comprendre clairement.

En Éthiopie, des activités brise-glace et de petites activités récréatives ont été organisées pour détendre les participants. Toutefois, les modules de formation remis aux organisations devaient être traduits dans les langues nationales. C'est le cas dans la plupart des pays où les supports de communication doivent être adaptés et traduits dans les langues locales.

Certains facilitateurs ont été en mesure d'adapter le matériel à leur contexte local et de mettre en œuvre l'approche eux-mêmes, tandis que d'autres ont eu besoin d'un soutien supplémentaire.

Les agences chargées de la mise en œuvre ont trouvé divers moyens de rendre le matériel et le contenu plus conviviaux pour les enfants. Des "boîtes à images" ont été développées comme outil visuel pour les animateurs, et du matériel communautaire local ainsi que des méthodes créatives (marionnettes et théâtre) ont été utilisés pour contextualiser des concepts complexes sur la violence à l'encontre des enfants pour les enfants.

Des méthodes créatives ont été utilisées pour décomposer des idées et des concepts complexes pour les enfants, par exemple au moyen de sketches, d'activités amusantes ou de lectures à la maison (mini-bibliothèque) afin de faciliter la compréhension.

Il est important de prendre en compte la nécessité d'adapter le contenu des modules à la fois à la culture et à l'âge des enfants. Les responsables de la mise en œuvre sont encouragés à développer des versions conviviales/simplifiées/courtes des outils pour les animateurs ou les travailleurs communautaires, et à développer des outils distincts pour les différents acteurs de l'approche.

Outre des supports et des méthodes créatifs et adaptés aux enfants pour expliquer les idées complexes, il est important d'inclure des activités divertissantes pour attirer et fidéliser les participants : Une adaptation des modules pour inclure des activités sportives et manuelles (fabrication de porte-clés et de bracelets à partir de matériaux recyclés, peinture) pourrait être envisagée pour maintenir l'intérêt et la motivation.

ENVIRONNEMENT ADAPTÉ AUX ENFANTS

L'analyse des questions nécessite de longues heures pour permettre aux enfants de comprendre des questions complexes et de s'exprimer librement. Il existe également un risque d'influence des pairs, en particulier dans le domaine de la hiérarchisation des questions. Pour résoudre ce problème, il est recommandé de procéder comme suit :



1. Créer un espace de sécurité

Exclure les enseignants du processus d'identification et d'analyse des problèmes, insister auprès des enfants sur la confidentialité.

2. Établir les règles du processus

Les enfants établissent des règles à suivre au cours du processus d'analyse et de responsabilisation, par exemple ne pas partager d'informations en dehors de la salle de réunion, sauf accord préalable, et respecter les conclusions.

3. Échanges avec d'autres écoles

Permet aux enfants de partager avec les élèves d'une autre école des informations qu'ils n'auraient pas partagées avec leurs camarades de la même école.

4. Attribuer des rôles différents

Les enfants peuvent identifier leurs points forts en jouant différents rôles dans le processus, par exemple en tant que modérateurs, gardiens, chronométreurs, secrétaires, orateurs, présidents.

E. ENGAGEMENT AVEC LES RESPONSABLES

MATÉRIAUX

Pour permettre un engagement significatif entre les enfants et les détenteurs de devoirs, une planification et une préparation minutieuses sont nécessaires.

Les agences de mise en œuvre ont dû ajuster leur plan de travail pour augmenter la durée et le nombre de sessions avec les enfants afin de les préparer de manière adéquate aux interactions avec les détenteurs de devoirs. Les fonctionnaires et autres responsables, y compris les enseignants, ont également eu besoin de plus de temps pour se préparer aux interactions avec les enfants et pour être prêts à écouter et à s'engager pleinement dans le dialogue avec les groupes d'enfants.

Un dialogue authentique et des séances de responsabilisation entre les enfants et les responsables prennent du temps et ne doivent pas être précipités.

Les normes existantes au sein de la communauté concernant le rôle des enfants dans la société ne sont pas propices à une participation authentique des enfants et à leur implication dans la prise de décision - changer ces normes et les perceptions des responsables prend du temps. Même lorsque les responsables acceptent la participation des enfants, écoutent leurs préoccupations et s'engagent à y répondre, le suivi de ces engagements pour s'assurer qu'ils sont effectivement mis en œuvre s'est avéré difficile.

Les activités visant à obtenir le soutien d'autres acteurs dans ce processus sont cruciales.

L'intégration des enfants et de leurs groupes dans les structures communautaires de protection de l'enfance leur donne confiance et légitimité lorsqu'ils interagissent avec les responsables, et leur permet de maintenir leur participation.

Le soutien des principaux services gouvernementaux qui supervisent la protection de l'enfance et d'autres questions relatives aux enfants peut également ajouter de la légitimité et ces acteurs peuvent aider à réunir d'autres responsables et prestataires de services dans des secteurs tels que la santé, l'éducation et la justice. Ils peuvent également apporter un soutien technique et une contribution lors des activités de sensibilisation et soutenir les questions présentées par les enfants.

La sensibilisation du public par le biais de campagnes et de forums ouverts peut accroître le niveau de connaissance du public, le soutien à la participation des enfants et aux plans d'action, et exercer une pression supplémentaire sur le gouvernement et les prestataires de services pour qu'ils respectent leurs engagements.

Les organisations d'enfants soutenues par le projet ont mené de nombreuses activités de sensibilisation dans les communautés, notamment des tables rondes, des campagnes numériques, des débats télévisés, des théâtres, du porte-à-porte, des activités sportives, etc.

Les équipes du programme ont même suggéré la mise en place d'un mécanisme de contrôle impartial pour rendre compte des progrès accomplis, garantir que les demandes formulées par les enfants sont satisfaites et veiller à ce que les responsabilités soient assumées.

Les responsables de la mise en œuvre du programme ont insisté sur la nécessité d'impliquer les enfants dans la planification des activités, de les aider à prendre la direction de la plupart des activités et d'obtenir un retour d'information régulier de la part des enfants sur leur sentiment quant à la manière dont les activités sont mises en œuvre.

G. HISTOIRES POSITIVES DE CHANGEMENT

RÉSULTATS POSITIFS DES ACTIVITÉS DE L'AFC, TELS QUE RAPPORTÉS PAR LES ENFANTS ET LES ANIMATEURS

Les enfants et les animateurs ont fait état de nombreux effets positifs des activités de l'AFC en ce qui concerne les enfants eux-mêmes :

- Les enfants ont pu interagir avec d'autres enfants de la communauté, apprendre à connaître leur statut et leurs problèmes.
- Ils ont appris à coopérer et à bien travailler avec les autres, y compris avec des personnes qu'ils ne connaissaient pas auparavant, des enfants d'autres écoles et des personnes issues de milieux différents.
- Les enfants ont appris à s'exprimer, à accroître leur confiance en eux et à améliorer leurs compétences en matière de communication.
- Ils trouvent des solutions ensemble, en faisant preuve de créativité.
- Les enfants apprennent à diriger, à écouter et à servir les autres, tout en devenant, dans certains cas, un modèle.
- Ils ont compris que les gens veulent vraiment entendre l'opinion des enfants.
- Les enfants ont une meilleure compréhension de la violence à l'encontre des enfants et des droits de l'enfant.
- Ils ont acquis le courage d'aborder avec leurs parents les problèmes qui les affectent.
- Ils sont désormais capables de s'exprimer auprés des personnes d'autorité, alors qu'auparavant ils avaient peur.

Grâce à ce programme, les enfants ont pu développer leurs talents, jouer et s'amuser.

- Ils ont acquis une meilleure maîtrise de soi.
- Les activités de l'AFC ont aidé les enfants à surmonter les difficultés et à les partager avec les autres.

Les enseignants et les animateurs ont constaté des changements à l'école et dans la communauté à la suite des activités de l'AFC :

Dans les écoles :

- L'introduction de clubs de droits de l'enfant a permis de réduire le niveau d'abus/de violence, comme les coups de bâton infligés aux enfants dans les écoles.
- L'introduction des CDE a fait de l'école un environnement très propice pour les enfants même meilleur que la maison pour certains enfants car les enseignants ont appris à écouter davantage les enfants et à leur offrir soutien et conseils au lieu de les battre.
- Les élèves ont appris à parler à d'autres enseignants pour qu'ils changent leurs méthodes de discipline.
- Les enfants parlent de leurs droits avec d'autres dans la cour de l'école, ce qui permet de diffuser les connaissances et les informations.



H. CONSIDÉRATIONS LOGISTIQUES ET EMPLACEMENT

La plupart des groupes ont indiqué qu'ils étaient bien situés et que le calendrier des activités de l'AFC ne posait que peu de problèmes.

Certains groupes se réunissaient à l'extérieur, ce qui posait des problèmes en cas de pluie.

La plupart des clubs de droits de l'enfant se réunissent dans les écoles pendant les vacances scolaires, ce qui signifie qu'il y a parfois des distractions ou des conflits avec d'autres activités, mais il n'y a pas beaucoup d'autres solutions, de sorte qu'une planification minutieuse avec les enseignants et les administrateurs scolaires est nécessaire pour assurer le bon déroulement des activités.

Les activités organisées pendant les vacances scolaires ou le week-end sont souvent les plus pratiques pour les enfants.

I. PROCESSUS DE RETOUR D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Aucun problème important n'a été signalé en ce qui concerne les processus de retour d'information et d'orientation.

Le projet a mis en place des mécanismes de retour d'information clairs dans toutes les localités et a également établi des voies d'orientation dans toutes les localités cibles, tout en formant les parties prenantes concernées au mécanisme de retour d'information et aux voies d'orientation.







Cofinancé par l'Union européenne Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Joining Forces et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.





